## **PRÉSENTATION**

## LA COMMUNE DE SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX

est située dans le département de Seine et Marne, canton de La Ferté sous Jouarre.

La RD603 traverse le Nord de la commune, d'Ouest en Est (Meaux vers l'ouest à environ 9 km. La Ferté sous Jouarre vers l'Est à environ 7 km).

L'autoroute A4 traverse la commune du Nord au Sud (échangeur avec la RN3). La commune est longée sur sa limite Nord par la Marne. Le territoire communal (1336 ha) est essentiellement rural.

L'agriculture occupe 860 hectares, les espaces boisés 340 hectares.

Distinct du bourg principal (Saint Jean, situé sur la RD603) les hameaux des Deux Jumeaux, d'Arpentigny, de la Nouë et de Montretout rassemblent quelques habitations.

La commune fait partie de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers, Pays de Brie.

## MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré 77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

Nous contacter

01.64.35.90.12

Copyright 2025 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux